Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

cerfa
N° 14205*05

# Prime aux petits ruminants (PPR) - Formulaire de demande
## Campagne 2015

**Attention** – Votre demande doit impérativement être parvenue à la DAAF du siège de votre exploitation le 02 février 2015 au plus tard.

## ✣ IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° Pacage ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ N° Siret ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ N° de détenteur ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Nom, prénom ou dénomination sociale : .....

.....

**ATTENTION**

**Si vous êtes un GAEC**, vous devez **obligatoirement** déclarer la répartition des parts sociales entre les associés du Gaec (entrée en vigueur de la nouvelle PAC). Pour cela, il est nécessaire de renseigner le formulaire « *Identification, statuts et coordonnées de l'exploitation* ».

Par ailleurs, **quelle que soit la forme juridique de votre exploitation**, vous devez renseigner le formulaire « *Identification, statuts et coordonnées de l'exploitation* » pour déclarer à la DAAF toute évolution ou modification concernant les données de votre exploitation : adresse, coordonnées téléphoniques, entrée ou sortie d'un associé, …

## ✣ DEMANDE DE LA PRIME AUX PETITS RUMINANTS (PPR)

☐ **Je demande la prime aux petits ruminants pour** ☐☐☐☐☐☐ **brebis et/ou chèvres éligibles**

pour être recevable, la demande doit porter sur au moins 10 animaux éligibles.

## ✣ LOCALISATION DES ANIMAUX

**Pendant la période de détention obligatoire, soit du 3 février 2015 au 13 mai 2015 inclus, mes animaux sont susceptibles d'être localisés :**

☐ dans un bâtiment de mon exploitation (*veuillez préciser la commune*) : .....

.....

☐ sur des îlots **figurant** dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2014 ;

☐ sur des îlots **ne figurant pas** dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2014 (dans ce cas, vous devez remplir un bordereau de localisation et le joindre à votre demande).

## ✣ ENGAGEMENTS

– Je déclare détenir sur mon exploitation le nombre d'animaux mentionné ci-dessus et je m'engage à le conserver sur mon exploitation pendant la période de détention de 100 jours, soit du **3 février au 13 mai 2015 inclus**.

– Je m'engage à être à jour dans l'identification de tous les animaux présents sur mon exploitation.

– Je m'engage à informer par écrit la DAAF sous 10 jours ouvrables (jours autres que les dimanches et jours fériés) des cas de mortalité, ou de stérilité qui pourraient survenir parmi les animaux engagés, ou tout événement naturel pouvant justifier le non-respect de mes engagements, en particulier le non-maintien sur l'exploitation de l'effectif engagé.

– Je m'engage à informer par écrit la DAAF sous 15 jours ouvrables (jours autres que les dimanches et jours fériés) des cas d'abattage d'urgence qui pourraient survenir parmi les animaux engagés, ou tout événement exceptionnel pouvant justifier le non-respect de mes engagements, en particulier le non-maintien sur l'exploitation de l'effectif déclaré.

– Je m'engage à informer préalablement la DAAF de toute modification de localisation de mes animaux au cours de la période de détention obligatoire.

– Je m'engage à permettre l'accès de mon exploitation aux autorités compétentes pour les contrôles et à faciliter ces contrôles ainsi qu'à fournir tous les documents nécessaires à ces contrôles.

– J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements que j'ai portés sur ce formulaire.

– Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la prime et je m'engage à les respecter.

– Je reconnais avoir pris connaissance des réductions encourues en cas de non respect de mes obligations et engagements relatifs à ma demande d'aide et à l'identification des animaux, ou en cas de déclarations inexactes.

– Je suis informé(e) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

À : ....., le ☐☐ ☐☐ 2015

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC
*(pour les formes sociétaires autres que GAEC, précisez les nom et prénom du signataire) :*

IMPRIMERIE NATIONALE 140584